



INEGALITES FEMME-HOMME : FRANÇOISE HERITIER ET LA « VALENCE DIFFERENTIELLE DES SEXES »

Par René Begon, chargé de projet en éducation permanente au CVFE

Disciple du grand anthropologue français Claude Lévi-Strauss, Françoise Héritier applique la méthode de l'anthropologie structurale à la question des inégalités entre les femmes et les hommes. Dans la lignée de son maître, elle définit une notion de type universel, un invariant, qu'elle appelle la « valence différentielle des sexes », dont elle estime qu'on la trouve dans la plupart des cultures. Elle en arrive même à associer cette notion à toute une série d'autres constantes anthropologiques qui assurent la mainmise des hommes sur les femmes et notamment sur leur échange, telles que la prohibition de l'inceste, l'exogamie, le mariage et la répartition sexuée des tâches.

Pour l'anthropologue Françoise Héritier, l'origine des inégalités entre les hommes et les femmes réside dans ce qu'elle appelle un « modèle archaïque dominant » qui est toujours, selon elle, le cadre de référence actuel des relations entre les sexes. Selon ce modèle, dès l'époque de l'homo sapiens, les êtres humains ont développé, afin de faciliter leur compréhension du monde, une approche classificatoire de type binaire dont la matrice réside dans l'observation de la différence entre les sexes :

« Hommes et femmes sont différents, d'une différence qui est apparue irréductible dès l'aube de l'humanité pensante — qui nomme et qui classe — et qui

était directement perçue par les sens, qu'elle soit anatomique: les uns ont un pénis, les autres une vulve; ou physiologique: la production d'humeurs corporelles visiblement autres. Ces différences irréductibles simples nous servent à penser parce que, pour Homo sapiens, qui réfléchit sur cette situation, elles sont à l'origine d'un système de classification tout aussi primordial et irréductible, en ce qu'il oppose radicalement le même au différent, la mêmété à la différence¹ ».

Masculin/féminin : une matrice signifiante

Sur cette base, les premiers hommes auraient étendu à la description de l'univers les entourant cette opposition entre le masculin et le féminin, la transformant en une sorte de matrice signifiante :

« Nos catégories binaires qui opposent des notions, quantités, valeurs elles aussi apparemment absolues puisque ce qui est chaud n'est pas froid et que l'unique ne peut être multiple, découlent cette expérience fondamentale. Dans monde entier, les systèmes conceptuels et les systèmes langagiers sont fondés sur ces oppositions binaires, qui opposent des caractères concrets ou abstraits et qui sont marquées toujours du sceau du masculin ou du féminin. Prenons des catégories courantes dans notre propre langue. Je cite, pour chaque binôme, en premier ce qui, dans notre système conceptuel, caractérise le genre masculin, et en second le féminin. Une compréhension commune, rapide et immédiate, confirme cette répartition: chaud/froid, lourd/léger, dur/mou, actif/passif, rapide/lent, fort/faible, courageux/peureux, sérieux/frivole, mobile/immobile, etc. ou, pour des catégories plus abstraites : abstrait/concret, théorique/empirique, rationnel/irrationnel, transcendant/immanent ou même culture/nature...² »

Cependant, au sein du système signifiant ainsi mis en place, une hiérarchie s'installait d'emblée :

« Cet arsenal catégoriel universel, marqué du sceau du masculin et du féminin est, de plus, hiérarchisé en ce que les valeurs portées par le pôle masculin sont considérées comme supérieures à celles portées par l'autre pôle (...) Pourquoi donc la hiérarchie s'est-elle mise au cœur de ce système binaire de représentation et pourquoi observe-t-on cette domination conceptuelle du masculin?³ »

La reproduction, apanage exorbitant des femmes

A cette question, F. Héritier, élève de Claude Lévi-Strauss, apporte une réponse très simple et très générale, qu'elle présente comme un « universel », dans la

¹ Françoise Héritier, *Hommes, femmes, la construction de la différence*, Paris, Ed. Le Pommier-Cité des Sciences et de l'Industrie, 2005, pages 35-36.

² Françoise Héritier, *op. cit.*, pages 36-37

³ *Ibidem*, pages 37-38.

ligne de l'anthropologie structurale de son maître. Selon elle, l'explication se trouve dans les conclusions tirées par les premiers hommes de l'expérience de l'acte sexuel et de la reproduction de l'espèce. C'est ce qu'elle nomme le « deuxième butoir de la pensée », le premier étant la différenciation sexuelle :

« Ce deuxième butoir de la pensée consiste en une question à laquelle il fallait fournir une réponse : d'où vient aux femmes un apanage exorbitant et non fondé, à savoir qu'elles reproduisent leur même (des filles), mais aussi qu'elles produisent des corps différents d'elles-mêmes, des garçons? Alors que les hommes ne peuvent se reproduire dans leur même, les femmes ont la capacité incompréhensible de produire des corps différents d'elles-mêmes⁴ ».

Cette révélation aurait fortement perturbé nos ancêtres. Considérant cette incroyable capacité des femmes de donner naissance à la fois à des filles et à des garçons comme potentiellement porteuse d'une grande faiblesse pour le sexe masculin, les premiers hommes, nous dit Françoise Héritier, n'ont eu de cesse de « revaloriser » leur propre sexe :

« Cette incompréhensible faculté féminine est à l'origine d'un renversement conceptuel majeur qui va donner aux hommes le rôle décisif dans la procréation; car si seules les femmes sont fécondes et si une autre observation a permis, dès les origines, de constater qu'il ne peut y avoir de grossesse sans rapport sexuel préalable, il s'ensuit que les hommes sont l'élément essentiel qui préside à l'existence même parfois, à la détermination du sexe de l'enfant. Si les femmes enfantent du différent, c'est que ce différent a été placé en elles, car elles ne peuvent le faire d'une puissance intime qu'elles n'ont pas⁵ ».

Les règles de la mainmise

Dès lors, ils en auraient déduit qu'il était primordial de soumettre les femmes à leur autorité, afin qu'elles leur donnent des fils dont ils soient sûrs d'être les pères, alors que, si elles avaient été libres de circuler à leur guise, il eût été extrêmement difficile d'attribuer à quiconque une paternité.

« À cause de cette capacité, les femmes ont été tenues pour le bien le plus nécessaire à la survie des groupes, car, sans reproductrices, il n'y a plus d'avenir. Mais compte tenu du temps nécessaire à la fabrication in utero, au nourrissage au sein (qui est encore de deux à trois ans dans des sociétés traditionnelles), du temps nécessaire à l'apprentissage à l'autonomie physique de l'enfant, deux conclusions se sont également imposées: il fallait non seulement que les mâles fécondateurs s'approprient les femmes pour ne pas voir le fruit convoité (un semblable, un fils) leur échapper au profit d'un autre, mais il fallait, de plus, confiner les femmes dans cette tâche. Puisqu'elles font les enfants des deux sexes, elles doivent essentiellement servir à cela, être maintenues dans cette tâche et ses entours nourriciers⁶ ».

⁴ *Ibidem*, pages 38-39.

⁵ *Ibidem*, pages 39-40.

⁶ *Ibidem*, pages 43-44.

Ainsi, dans le même temps où ils entreprenaient d'assujettir les femmes, les homo sapiens n'auraient eu d'autre ressource que de les dévaloriser, en imposant un mode de fonctionnement social où elles occuperaient une place subalterne et où elles rempliraient les tâches les plus ingrates. Cette suprématie du masculin sur le féminin, F. Héritier l'appelle la « valence différentielle des sexes » et elle propose de l'ajouter aux critères énumérés par les anthropologues comme constitutifs du fait de société :

« Aux fondements de la société, les anthropologues, à la suite de Edward B. Tylor et de Claude Lévi-Strauss, placent un ensemble de traits qui supposent tous, dès l'origine, la mainmise des hommes sur les femmes de leur groupe et sur les épouses qu'ils vont en obtenir en les échangeant contre les soeurs et les filles d'autres hommes appartenant à d'autres groupes. Ce sont : la prohibition de l'inceste qui est partout présente comme le fait d'hommes qui s'interdisent l'accès sexuel à leurs filles et à leurs soeurs pour pouvoir les échanger contre les filles et les soeurs d'autres hommes appartenant à d'autres groupes; l'exogamie qui en découle, c'est-à-dire le mariage à l'extérieur de son groupe d'origine; et les deux institutions que sont le mariage, c'est-à-dire un lien qui unit deux familles, et la répartition sexuelle des tâches, qui rend dépendants l'un de l'autre deux individus dans le mariage. (...) Ajoutons donc à ces éléments, qui supposent déjà un droit des hommes sur leurs filles et soeurs, une valence différentielle des sexes, qui se traduit par une plus grande valeur accordée socialement à ce qui est censé caractériser le genre masculin et, parallèlement, par un escamotage de la valeur de ce qui est censé caractériser le genre féminin et même par son dénigrement systématique⁷ ».

Archaisme ou évolution ?

On a fait observer à Françoise Héritier que l'existence des gamètes, c'est-à-dire des cellules reproductrices mâles et femelles, étant connue depuis le XVIII^e siècle, les humains avaient depuis pas lors les connaissances suffisantes pour remettre en question cette prédominance du sexe mâle dans le processus de reproduction. Pour l'anthropologue, la connaissance scientifique en elle-même n'est pas suffisante pour modifier des systèmes de valeurs ancestraux :

« Les sociétés ne changeront pas véritablement du jour au lendemain de système de représentation avec l'acquisition par toute la population des connaissances scientifiques modernes. Nous voyons bien qu'en Occident, plusieurs systèmes de représentation coexistent. Notre société est sans cesse bombardée par des informations de type scientifique et pourtant l'irrationnel connaît un grand succès. Ainsi, les systèmes de croyances traditionnelles coexistent fort bien avec des systèmes d'interprétation scientifique des choses⁸ ».

D'autre part, certaines féministes n'ont pas manqué de mettre en avant le fait que, depuis la mise au point de la pilule anti-contraceptive, les femmes ont les moyens de contrôler elles-mêmes leurs maternités et que, dès lors, il leur est

⁷ *Ibidem*, pages 45-46.

⁸ Héritier (Françoise), *Une pensée en mouvement. Textes réunis par Salvatore d'Onofrio*, Paris, Odile Jacob, 2009, page 119.

désormais possible d'échapper à la mainmise masculine. A cela, Françoise Héritier répond que les structures millénaires ne peuvent s'effondrer ou se réformer de manière instantanée :

« Si l'on admet l'existence de cette construction, bien que non démontrable, mais dotée d'une puissante probabilité, puisque cette ossature conceptuelle trouve sa source dans les données immuables que les hommes observent de toute éternité, leur corps et leur environnement, alors oui, il y aurait un certain pessimisme dans mes propos : je ne vois pas où se trouve le levier qui permettrait de faire sauter ces associations, si ce n'est le droit reconnu à la contraception par les femmes. Mais faire éclater l'ensemble soudé de ces armatures n'est pas pour demain⁹ ».

Au-delà de cette explication, la principale question qui reste consisterait à déterminer comment et dans quelle mesure cette sujétion des femmes peut évoluer. Malgré son pessimisme avoué, Françoise Héritier considère néanmoins qu'une évolution est en cours :

« Le bastion de la privation de liberté a disparu : les Françaises ont le droit de choisir leur époux, et de décider si et quand elles veulent un enfant. Avec la contraception, les femmes ont conquis le droit de disposer d'elles-mêmes. C'est d'autant plus important que l'usage du corps des femmes est la pierre de touche de la domination masculine. Le bastion de la privation d'accès au savoir est lui aussi tombé dans nos sociétés. En revanche, le troisième bastion, celui de l'accès aux responsabilités, est à peine entaillé ; le plafond de verre existe toujours¹⁰ ».

Quant à l'approfondissement de l'évolution des rapports femmes-hommes, l'anthropologue ne la conçoit que dans le cadre d'un processus de coopération entre les sexes :

« Nous ne vivons pas la guerre des sexes, mais le fait que les deux sexes sont victimes d'un système de représentation vieux de bien des millénaires. Il est donc important que les deux sexes travaillent ensemble à changer ce système. L'oppression et la dévalorisation du féminin ne sont pas nécessairement un gain pour le masculin. Ainsi, lorsque les positions des sexes ne seront plus conçues en termes de supériorité et d'infériorité, l'homme gagnera des interlocuteurs : il parlera avec les femmes d'égal à égal. D'autre part, les hommes n'auront plus honte de leur part dite féminine où s'expriment, selon la norme socialement convenue, les émotions et les affects. Et il n'est pas évident que l'égalité des personnes supprime entre elles le désir et l'amour¹¹ ».

Conclusion

La théorie que développe Françoise Héritier sur l'origine anthropologique des inégalités entre les femmes et les hommes a le mérite de la cohérence et de la séduction. Mais la caractéristique de l'analyse structurale est de construire des

⁹ *Ibidem*, pages 97-98.

¹⁰ *Ibidem*, pages 114-115.

¹¹ *Ibidem*, page 119.

modèles qui sont censés expliquer la réalité, sans se confondre avec elle, c'est-à-dire des « artefacts ». Cela signifie qu'il n'est pas inimaginable qu'il existe une différence entre ce qui s'est passé dans la réalité des temps anciens et ce que rationalise en théorie le modèle.

Françoise Héritier elle-même est bien sûr consciente de cette contradiction quand elle écrit : « *Si l'on admet l'existence de cette construction, bien que non démontrable, mais dotée d'une puissante probabilité, puisque cette ossature conceptuelle trouve sa source dans les données immuables que les hommes observent de toute éternité...* »¹².

Donc, en fin de compte, il est possible que la théorie de Françoise Héritier soit juste, mais ce n'est pas sûr. Et, en tout cas, l'anthropologue ne répond aux objections qu'on lui présente que par des arguments assez faibles (persistance de la pensée archaïque, force de l'irrationnel). Elle-même dit qu'elle ne se résout pas au pessimisme auquel sa théorie devrait la conduire et qu'elle est convaincue qu'il peut exister un dialogue constructif entre les sexes.

Mais on se posera quand même une question piège en concluant : dans quelle mesure l'existence du féminisme pourrait-elle s'expliquer dans le modèle développé par l'anthropologue française ?

¹² *Ibidem*, pages 97-98.

Inégalités femme-homme :
Françoise Héritier et la « valence différentielle des sexes »

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl) : 11, rue Maghin - 4000 Liège

Publications (analyses et études) : www.cvfe.be

Contact : Roger Herla - rogerherla@cvfe.be – 0471 60 29 70

Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie